

Sixième session de l'Académie Notre Europe sur « L'Europe Verte » -
Vendredi 19 mars 2021



**SESSION VIRTUELLE :
L'EUROPE VERTE** >>> 19 MARS

Marie Chureau
Activiste, Youth for Climate France

Camille Defard
Chercheuse, politique européenne de l'énergie

Emilie Magdalinski
Chercheuse, politique européenne de l'énergie

Phuc Vinh Nguyen
Chercheur, politique française et européenne de l'énergie

Thomas Pellerin-Carlin
Directeur du Jacques Delors Energy Centre
Chercheur senior, politique européenne de l'énergie

Jean-Arnold Vinois
Conseiller, Union de l'énergie, Institut Jacques Delors

Le vendredi 19 mars 2021, les étudiants de l'Académie Notre Europe se sont réunis virtuellement pour la sixième session de l'Académie sur le thème « L'Europe Verte ».

Quel est l'engagement des jeunes pour le climat ?

La sixième session de l'Académie Notre Europe s'est ouverte sur un temps d'échange entre les étudiants de l'Académie Notre Europe et **Marie Chureau**, activiste au sein de **Youth for Climate France**, animé par une étudiante de la promotion, Mathilde Falcou-Préfol. Âgée de 19 ans, Marie Chureau s'est engagée au sein de Youth for Climate France il y a plus de deux ans. Sensibilisée depuis sa plus tendre enfance à l'écologie, Marie a souhaité concrétiser son engagement en rejoignant Youth for Climate France, un mouvement regroupant des jeunes mobilisés pour la justice climatique et sociale, la protection de l'environnement et la biodiversité. Il s'agit, en effet, d'un mouvement fondé dans la dynamique de Fridays for Future, un mouvement international de jeunes quittant leur établissement scolaire, généralement le vendredi, pour participer à des manifestations en faveur de l'action contre le réchauffement climatique, et initié en 2018 par Greta Thunberg. Lors de cet échange, Marie Chureau a notamment mis en avant la nécessité d'allier justice climatique et justice sociale, ainsi que de garantir le caractère démocratique de la transition écologique, en prenant en compte les voix des citoyens. Pour elle, l'information est la clef du changement. Il faut donc écouter les scientifiques, et s'assurer que leurs alertes soient pleinement prises en compte par les décideurs, et parallèlement, améliorer l'éducation sur les enjeux climatiques et environnementaux.

Quels sont les enjeux climatiques auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés ?

Les membres de l'Académie ont, ensuite, bénéficié d'une présentation par les chercheurs du **Jacques Delors Energy Centre (JDEC)** des différents enjeux climatiques auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Le changement climatique, entièrement dû à l'activité humaine, impacte notre planète de façon extrêmement significative. Nous en ressentons déjà les effets, comme l'a souligné Marie Delair. Nous assistons, ainsi, à un nombre croissant d'événements météorologiques extrêmes (sécheresses, fortes précipitations...), à la montée du niveau de la mer, à la perte d'écosystèmes et à l'acidification des océans qui entraînent des risques pour la sécurité de l'alimentation et de l'eau ainsi que pour la santé. Les émissions de gaz à effet de serre n'ont, en effet, cessé d'augmenter depuis les années 1990 et viennent principalement de notre système énergétique, dépendant des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...) fortement émettrices de carbone. L'Europe constitue, ainsi, le 4^{ème} émetteur mondial de gaz à effet de serre. Elle dispose, donc, d'un véritable rôle à jouer afin de limiter les émissions et, de ce fait, d'agir sur le climat. Différentes actions internationales ont, ainsi, été mises en place, à l'image de l'Accord de Paris de 2015 qui constitue un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques adopté par 196 parties lors de la COP 21 à Paris. L'atteinte de la neutralité carbone, objectif posé par cet accord, est, en effet, indispensable afin de limiter le changement climatique. Il s'agit désormais d'un objectif au cœur des politiques européennes actuelles comme l'illustre le Pacte Vert de la Commission Européenne qui vise à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre en 2050 ; objectif qui ne pourra pas être atteint sans passer par une « transition énergétique » comme l'a expliqué Thomas Pellerin. Il s'agit, d'une part, d'utiliser de manière efficace l'énergie, et d'autre part, de passer de la production d'énergies fossiles à la production d'énergies renouvelables. Aujourd'hui, les 3/4 de l'énergie produite pour nous fournir des services énergétiques, sont, en effet, issus des énergies fossiles.

Quelle est la politique énergétique de l'Union européenne ?

Née lors de la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1951, la politique énergétique de l'UE se limitait, alors, seulement, à ces deux secteurs. Il n'y avait donc pas de politique énergétique de l'UE à proprement parler. À partir de 1996, la politique européenne de l'énergie a commencé à se dessiner à travers trois politiques européennes parallèles, mais pas coordonnées (politique de libéralisation de l'économie, politique sur le climat et politique de sécurité énergétique). L'Union de l'Énergie, née en 2009 a permis de créer une politique énergétique commune articulée autour de trois objectifs, le climat, la sécurité et la compétitivité, grâce, notamment, à l'adoption de plusieurs paquets législatifs. Nous sommes aujourd'hui dans une nouvelle phase lancée par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, notamment, par le biais du Pacte Vert européen. L'UE agit, ainsi, par le biais de différents outils que sont, par exemple, des outils législatifs (Loi Climat, directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments...) ou financiers (30% du CPF 2021-2027 doit être consacré aux objectifs climatiques) afin de limiter le changement climatique.

Quel est le bilan des émissions par secteur en Europe ?

Les chercheurs du JDEC ont ensuite présenté le bilan des émissions par secteur en Europe. Le secteur du bâtiment constitue, à titre d'exemple, 36 % de nos émissions de CO₂, et seulement 0,4 % à 1,2 % du parc immobilier est rénové chaque année. Selon eux, une politique ambitieuse pourrait réduire de 60 % les émissions de ce secteur d'ici à 2030. Le secteur des transports constitue, quant à lui, près de 30 % de la consommation d'énergie en Europe, un chiffre qui augmente d'année en année. Pour décarboner ce secteur, plusieurs solutions doivent être envisagées, notamment, l'utilisation de l'énergie « verte » (vélo, voiture électrique...), la réduction de la demande, l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules, etc. De son côté, le secteur de l'industrie représente 16 % de nos émissions de CO₂, à l'heure où nos besoins en matériaux continuent d'augmenter. À ce titre, les feuilles de route actuelles ne permettent, pour l'instant, de

réduire que de moitié les émissions industrielles d'ici 2050, bien que des pistes soient envisagées pour décarboner l'industrie européenne telles que le recyclage des matériaux issus de l'industrie. Le secteur de l'agriculture représente, lui, 10 % de nos émissions de CO₂. Les émissions de ce secteur peinent, par ailleurs, à diminuer, mais l'agriculture bio est néanmoins en forte progression, signe encourageant pour la décarbonation de ce secteur.

Que faire au quotidien pour limiter le changement climatique ?

Différentes actions permettent de limiter le changement climatique. Les chercheurs du JDEC ont ainsi proposé aux membres de l'Académie, différentes actions concrètes à réaliser afin de lutter, à leur niveau, contre le changement climatique. Sur le plan politique, il a, à titre d'exemple, été suggéré d'alerter les élus sur le dérèglement climatique afin de les encourager à agir pour la transition énergétique. Il a, par ailleurs, été conseillé, au niveau local, de créer une coopérative citoyenne de production d'énergie ou encore de faire installer des panneaux solaires. Enfin, au niveau individuel, il serait préférable de privilégier les trajets en mode doux et transports en commun, de manger des aliments issus de l'agriculture raisonnée ou encore de vivre dans un logement chauffé à maximum 18° C afin de lutter, de manière concrète, contre le dérèglement climatique.

Quelles propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat de l'Académie Notre Europe ?

Les membres de l'Académie Notre Europe ont, ensuite, été invités à participer à une Convention Citoyenne pour le Climat sur le modèle de la Convention Citoyenne pour le Climat organisée en France entre 2019 et 2020. Répartis en petits groupes, les jeunes ont travaillé à l'élaboration de plusieurs propositions de législation européenne sur quatre thèmes qu'étaient « Se nourrir », « Se loger », « Se déplacer » et « Produire de l'énergie ». Un groupe d'étudiants, travaillant sur le thème « Se nourrir », a proposé d'interdire les sacs et les emballages plastiques, alors que l'équipe « Se loger », a recommandé la mise en place d'une plateforme d'information, d'accompagnement et de mise en contact liée à la rénovation des bâtiments. Un autre groupe a proposé de favoriser la mobilité durable et intelligente en Europe en réformant le Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe. Enfin, pour le thème « Produire de l'énergie », des étudiants ont suggéré de réformer le système de responsabilité écologique en encourageant les industriels de l'énergie à se diversifier vers des filières propres.

Quelle faisabilité pour les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat de l'Académie Notre Europe ?

En conclusion de cette sixième session de l'Académie Notre Europe, **Jean-Arnold Vinois**, Conseiller Énergie au sein de l'**Institut Jacques Delors** a évalué la faisabilité des propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat de l'Académie. Il est notamment revenu sur la proposition concernant la rénovation énergétique des bâtiments en soulignant l'importance cruciale de cette thématique, à l'heure où le rythme des rénovations énergétiques globales et performantes est, seulement, de 0,2 % par an alors même qu'il devrait être de 3 % par an. Il a néanmoins expliqué qu'une plateforme européenne en matière de rénovation énergétique ne serait, malheureusement, pas pertinente au niveau européen, les différences en la matière étant de taille entre les différents pays européens. Il a, à ce titre, souligné que la Commission Européenne avait rencontré des difficultés à faire avancer le sujet de la rénovation des bâtiments comme une priorité absolue. Jean-Arnold Vinois est également revenu sur la proposition d'interdire les sacs plastiques et les emballages plastiques en expliquant que cette proposition était pertinente mais qu'elle se heurterait probablement à différents lobbys, retardant l'adoption d'une telle mesure. Il a par ailleurs rappelé que l'UE a déjà adopté une directive interdisant les plastiques à usage unique. Jean-Arnold Vinois a conclu son intervention en soulignant qu'il était crucial de s'interroger, dès à présent, sur notre capacité à changer notre mode de vie et à prendre des décisions drastiques afin de limiter le changement climatique à l'heure où il est urgent d'agir.